

La question de la paix dans l'économie politique française

Benoît Malbranque



Institut Coppet

La question de la paix dans l'économie politique française

Benoît Malbranque



INSTITUT
COPPET

Paris, janvier 2015

Institut Coppet

www.institutcoppet.org

INTRODUCTION

Au moment où les commémorations du premier conflit mondial laissent dans l'oubli le peu de figures qui fournirent en leur temps les moyens intellectuels de le prévenir — on pense à l'économiste libéral Frédéric Passy, récipiendaire du premier Prix Nobel la Paix, en 1901 — nous avons voulu nous interroger sur le traitement de la question de la paix — et de la guerre, son corollaire — par les grands économistes français depuis l'origine de la science économique jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

L'objectif de cette étude n'est pas purement historique : elle est aussi pratique, dans le sens où l'on peut dire et où l'on dit en effet avec raison que la paix est sans cesse à reconstruire. Comment, cependant, la construire ? Quels sont les moyens de la pérenniser ? Le libre-échange entre les nations peut-il la favoriser, ou en éloigne-t-il plutôt l'accomplissement ? Telles sont certaines des questions que soulevèrent dans leurs œuvres les grands économistes français du passé. Car, en effet, la question de la guerre et de la paix les a intéressés au plus haut point : tous se sont penchés dessus, tous ont écrit dessus. Pour notre époque, encore troublée par les furies guerrières, il est précieux d'obtenir et de méditer attentivement leur avis, ou plutôt leurs avis, puisqu'ils furent loin d'être tous unanimes.

Pour rendre compte du traitement de la guerre et de la paix dans les écrits des grands économistes du passé, au moins deux méthodes étaient possibles. La première aurait été de fondre chacune des différentes appréciations de ces auteurs dans deux ensembles uniformes — le pacifisme et le bellicisme — et, en les opposant l'un à l'autre, de les étudier

séparément. La seconde est de prendre chacun des auteurs comme un penseur à part et de produire un aperçu chronologique des vues économiques sur la guerre et la paix.

Dans cette étude, nous suivrons la seconde de ces deux options. Elle nous paraît plus propre à illustrer la richesse et le foisonnement intellectuel des différents économistes et permet d'éviter un travers habituel : la schématisation abusive ou le travestissement des intentions d'un auteur.

Nous allons donc étudier dans cette brochure : 1- les avis des précurseurs de l'économie politique, du XVIème au début du XVIIIème siècle (Bodin, Vauban, Boisguilbert, etc.) ; 2- ceux des Physiocrates du XVIIIème (Quesnay, Mirabeau, Mercier de la Rivière, etc.) ; puis 3- ceux des disciples de Jean-Baptiste Say (Bastiat, Passy, Molinari, etc.) dont on fait parfois référence par l'expression « École de Paris », et qui va du début du XIXème siècle aux années 1910-1920, moment sur lequel nous voulions clore cette courte étude.

Afin de rendre ce travail plus complet et plus instructif, de rapides aperçus sur les économistes étrangers, et notamment les « classiques » comme Adam Smith ou David Ricardo, seront ajoutés à la discussion générale. On trouvera ces aperçus à la fin des deux premières parties.

PARTIE 1 :
PAR LA GUERRE OU PAR LA PAIX

*« Les Français ne peuvent augmenter leur commerce
qu'en écrasant les Hollandais. »*
— Colbert

1/ L'avis des précurseurs (1570-1700)

Bien que l'on trouve des aperçus économiques chez Xénonophon, Platon ou Aristote, nous ne pouvons légitimement remonter plus loin que le XVI^{ème} siècle pour faire état des idées des économistes sur la paix et la guerre. De manière à saisir le sens de la position qu'adoptèrent les précurseurs français de la science économique, nous passerons successivement sous nos regards six auteurs : Jean Bodin, Antoine de Montchrétien, Jean-Baptiste Colbert, le maréchal de Vauban, et Pierre de Boisguilbert.

Ce choix, comme tout choix, écarte certains noms que les histoires de la pensée économique mentionnent pourtant. Dans certains cas, comme pour Sully, ministre d'Henri IV, leurs analyses ne seront étudiées que dans un second temps, consacré aux « Prédécesseurs immédiats des Physiocrates ». Dans d'autres, la décision a été prise de ne pas les traiter du tout, d'abord parce que le texte mentionne déjà trop de nom pour une brochure dont l'ambition n'était pas l'exhaustivité, et ensuite parce que la position soutenue par de tels auteurs ne constituait qu'une plate répétition d'un ou de plusieurs auteurs déjà étudiés. C'est le cas par exemple du mercantiliste français Laffemas (1545-1612), dont on trouvera les idées chez Montchrétien ou Colbert.

Jean Bodin

Jean Bodin (1529-1596) est reconnu comme un pionnier de la théorie quantitative de la monnaie et a offert des appréciations économiques intéressantes sur le commerce. Il nous a laissé deux textes importants, avec des idées assez dissemblables dans chacun d'eux : un de tendance libérale (*Réponse au paradoxe de Malestroit*, 1568) et un autre à l'esprit plus mercantiliste et réglementaire (*Six Livres de la République*, 1576).¹

Pour le Bodin de la *Réponse*, le commerce est favorable aux deux parties, contrairement à ce qu'en avait dit notamment Montaigne dans son célèbre adage : « le profit de l'un fait la perte de l'autre ». De plus, aux yeux de Bodin — et ce point nous intéresse encore davantage — le commerce est utile comme vecteur de paix, à tel point que, selon l'auteur, quand bien même nous n'aurions pas besoin des produits des nations voisines, nous aurions tout de même intérêt à commercer, afin de faire naître et d'entretenir la paix et l'amitié entre les nations. Il écrit en effet :

« Quand bien nous pourrions nous passer de telles marchandises, ce qui n'est possible du tout : mais quand ainsi serait que nous en aurions à revendre, encore devrions-nous toujours trafiquer, vendre, acheter, échanger, prêter, voire plutôt donner une partie de nos biens aux étrangers, et mêmes à nos voisins, quand ce ne serait que pour communiquer et entretenir une bonne amitié entre eux et nous. » (Bodin, 1568, p.33)

¹ La pensée économique de Jean Bodin a été analysée dans *Les idées monétaires et commerciales de Jean Bodin*, par son descendant Jean Bodin de Saint-Laurent (Bordeaux, 1907). L'auteur néglige cependant un peu trop l'aspect mercantiliste et réglementaire du Bodin de la *République*, et présente uniquement Bodin comme un précurseur des économistes libéraux.

Si le commerce est facteur de paix, c'est parce qu'il lie les nations par l'intérêt, et cette liaison, indique Bodin, est voulue par Dieu :

« Dieu a tellement départi ses grâces, qu'il n'y a pays au monde si plantureux, qui n'ai faite de beaucoup de choses. Ce que Dieu semble avoir fait, pour entretenir tous les sujets de sa république en amitié, ou pour le moins empêcher qu'ils ne se fassent longtemps la guerre, ayant toujours besoin les uns des autres. » (Bodin, 1568, p.34)

Il est possible d'interpréter ce passage en suggérant que Bodin anticipait la notion de division du travail chère à Adam Smith : du fait de caractéristiques naturelles, les nations possèdent chacune des avantages différents, et, de ce fait, sont appelés par leur propre intérêt à commercer les unes avec les autres.

En outre, ce qui est vrai en termes généraux, est vrai également pour la France, nous indique bien l'auteur. « Nous avons besoin des étrangers et ne saurions nous en passer » (Bodin, 1568, p.32) clame Bodin dans la *Réponse*, avant de signaler, par suite de cette affirmation, la nécessité de bien traiter les étrangers : « je désire qu'on les traite en douceur et amitié » (Bodin, 1568, p.35)

Dans la *République*, au contraire, Bodin se dira favorable aux droits de douanes, aux interdictions de l'export de céréales et autres matières premières. Il adopta alors un programme mercantiliste et oublia presque entièrement son libéralisme d'antan. Et comme cela est naturel, comme nous le rendrons clair dans la suite de cette partie, ses vues sur la paix et la fraternité des nations seront également vivement changées. Il n'adoptait pas véritablement un idéal belliciste, mais suggéra que la guerre avec l'extérieur était nécessaire pour empêcher des guerres civiles, en fournissant à toute la nation un ennemi commun contre qui lutter. (Bodin, 1576, p.760)

Antoine de Montchrétien

Antoine de Montchrétien, un temps poète puis économiste, a livré un *Traité de l'économie politique* en 1615, premier livre au monde portant ce titre d'« économie politique », qui devait plus tard s'imposer. Avec Montchrétien, nous revenons à une mentalité que nous n'avons fait qu'effleurer en évoquant Montaigne : le mercantilisme, et cette idée que le commerce n'est pas favorable à tous, ou, selon les mots de Montchrétien lui-même, que « nous faisons autant de perte que l'étranger de gain ». (Montchrétien, 1615, p.111)

Pour Montchrétien, le but de la politique est l'agrandissement du territoire et l'augmentation de la population de la nation, plus que l'enrichissement des individus. Cela passe selon lui par un protectionnisme étendu : droits de douane élevés, interdictions d'exporter certaines denrées, etc. La guerre est chez lui un moyen comme un autre d'obtenir la puissance, tout comme l'est la colonisation, qu'il recommande ardemment. La France doit donc selon lui s'armer, construire des navires, et obtenir des troupes importantes.

Cette vision positive de la guerre, assez répandue à son époque, se couplait d'un grand mépris pour les étrangers, d'une *xénophobie* donc, aux antipodes des aperçus d'un Bodin sur la fraternité des nations : les étrangers sont pour Montchrétien « des sangsues qui s'attachent au grand corps de la France, tirent son meilleur sang et s'en gorgent, puis quittent la peau et se déprennent. Ce sont des poux affamés qui en sucent le suc et s'en nourrissent jusqu'à en crever. » (Montchrétien, 1615, pp.161-162) Il ne veut ni voir les habitants d'autres pays s'implanter en France, ni même que leurs marchandises pénètrent jusque dans notre pays. Les idées mêmes, il souhaiterait les bloquer à la frontière, et est particulièrement vociférant contre les livres venus de l'étranger, car « la doctrine étrangère empoisonne notre esprit et corrompt nos mœurs. » (Montchrétien, 1615, p.92)

Sur ces bases, il lui paraît naturel de discriminer largement les étrangers pour privilégier les nationaux, et il écrit : « On ne trouvera jamais raisonnable ni par le droit ni par l'exemple que les étrangers soient égaux en privilèges et concurrents en tous avantages avec les citoyens ».

Avec Montchrétien, nous avons donc, dès le XVI^{ème} siècle, l'exemple typique et si commun, car nous le verrons à maintes reprises, de l'alliance entre protectionnisme et bellicisme.

Jean-Baptiste Colbert

Trouverons-nous quelque chose de différent chez Jean-Baptiste Colbert (1619-1683), ministre de Louis XIV, qui mit en application les idées mercantilistes et réglementaires d'économistes comme Montchrétien ?

Cela est peu probable, car d'abord Colbert part du même principe que Montchrétien, que la puissance d'un pays s'obtient par l'expansion du commerce, vue comme une lutte entre nations. Il partage comme lui le préjugé mercantiliste, qui voit dans l'argent la source des richesses, et dans son afflux le signe de la prospérité — quand on peut pourtant amasser l'argent et n'en être pas moins dénué de tous les biens : voyez l'exemple de l'Espagne, à peu près à la même époque. Mais cet exemple, Colbert le néglige, il le nie, et croit fermement que « l'on demeurera facilement d'accord de ce principe, qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance. » (Colbert, 1861-1882, t.II, p.cclix)

Le moyen d'arriver à ce but est d'élever des barrières entre les nations, d'accueillir les produits étrangers non dans nos bras ouverts, mais dans des douanes et avec des tarifs élevés, et d'interdire l'accès des étrangers aux professions en France. Sur fond de développement du commerce, c'est donc la lutte armée qui se dessine et doit se dessiner. Et, à la

vérité, le passage de Colbert au ministère fut celui de nombreuses guerres, notamment celle perdue contre la Hollande (1672-1678), dont les raisons étaient clairement de répondre aux prohibitions commerciales établies par la France. D'ailleurs Colbert lui-même imaginait que cette guerre était de toute façon la seule solution pour développer le commerce de la France, et l'affirma dans une phrase sans faux-semblants, placée au début de cette partie : « Les Français ne peuvent augmenter leur commerce qu'en écrasant les Hollandais. » (Colbert, cité par Mazan, 1900, p.133)

On pourrait arguer que c'est là le revers de la médaille, ou même que Colbert ne pouvait pas prévoir que sa politique aurait de telles conséquences. Cependant, poursuivre une telle argumentation éluderait la conception même du commerce que développait Colbert. Selon lui, le commerce ne pouvait être qu'une « guerre perpétuelle » (Colbert, 1861-1882, t.VI, p.269), et ne pourrait que causer « un combat perpétuel en paix et en guerre entre les nations de l'Europe, à qui en emportera la meilleure partie. » (Colbert, 1861-1882, t.VI, p.266)

Le commerce, donc, est pour Colbert un facteur naturel de guerre : c'est par la guerre qu'une nation peut parvenir à le développer, et c'est par la guerre que les autres nations lui répondront. Une telle situation est selon lui dans la nature des choses, et il ne faut pas s'en plaindre, mais simplement s'armer et mettre sur pied une large marine de guerre.

Tout cela venait d'une erreur théorique, une double erreur : d'abord celle de croire que la puissance d'un pays ne peut provenir que d'un commerce extérieur avec la balance commerciale la plus excédentaire possible ; ensuite celle de s'imaginer que toute augmentation de richesse pour un pays se traduit par un appauvrissement d'une autre nation.

Ces deux erreurs mises ensemble formèrent le préjugé mercantiliste si prégnant et si tenace pendant les XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècle.

Le maréchal de Vauban

Avec le maréchal de Vauban (1633-1707), nous avons un économiste à partir duquel il nous sera difficile de généraliser, car lui-même fut un militaire célèbre, et, au surplus, il se situe au croisement du mercantilisme et de la doctrine du libre-échange, ayant peu à peu abandonné l'une pour l'autre, mais non complètement.²

Sa position par rapport à la paix et la guerre est liée à ses vues sur le commerce. Dans un mémoire de 1691 (Vauban, 1843-1845, vol. I, p.83), il réclame l'interdiction du commerce extérieur pour tout ce qui n'est pas des denrées de première nécessité. Clairement, l'étranger est pour lui un ennemi par la nature même des choses.

Son rapport aux étrangers est donc assez semblable à celui des autres mercantilistes : il les traite avec dédain et veut les exclure au plus possible de notre pays. Non seulement il considère que les nations étrangères sont des ennemis mortels pour le commerce français, mais il a soin de priver au plus possible les étrangers des richesses de notre pays. Ainsi, lorsqu'il dirige la construction du canal du Languedoc, par exemple, il a soin de bien en exclure les étrangers :

« Je ne tiens pas que l'usage en doive être permis aux étrangers pour quelque cause et occasion que ce soit, son utilité toute entière devant être pour les Français. » (Vauban, 1843-1845, vol. 1, p.101)

² Dans ses premiers mémoires, Vauban est encore pleinement mercantiliste, et exprime les préjugés de cette doctrine avec une vigueur tout à fait audacieuse. Dans les dernières années du siècle, après sa rencontre avec Boisguilbert, il entama une profonde révision de ses idées, et se présenta comme un libre-échangiste dans son dernier texte, le plus célèbre, la *Dîme Royale*. Pour cette évolution, voir les *Écrits économiques de Vauban*, Institut Coppet, Paris, 2014.

Du début à la fin de son œuvre, on retrouve la même double préoccupation, celle que l'étranger soit laissé faible et démuni, et celle que la France soit puissante et prospère. Ce n'est que plusieurs décennies après la mort de Vauban que les économistes prouvèrent enfin ce que Bodin et d'autres avaient anticipé, c'est-à-dire le fait que l'on ne pouvait rechercher la première sans s'empêcher d'obtenir la seconde.

Comme enfant de la théorie mercantiliste, trop tard rallié à d'autres doctrines, Vauban n'avait, si l'on peut dire, pas les armes pour lutter contre ces anciennes idées. En brillant militaire, d'ailleurs, son métier le poussait à souhaiter la puissance militaire de son pays. Ce fait apparaît très clairement dans la *Dîme royale*, qui, d'une certaine façon, n'est écrite que pour fournir au pays des moyens financiers de combattre et de vaincre ses ennemis, l'Angleterre et la Hollande.

Pierre de Boisguilbert

Avec Pierre de Boisguilbert, nous restons à l'époque de la transition entre mercantilisme d'un côté et physiocratie/école classique de l'autre.

À lire l'œuvre de ce précurseur des économistes classique, on retrouve cette étonnante ambiguïté qui est déjà présente à l'état latent chez Vauban : Boisguilbert reconnaît les maux liés à la guerre, mais en même il en célèbre les soi-disant vertus.

Boisguilbert ne craint pas, en effet, d'affirmer qu'un état de guerre peut être meilleur qu'un état continu de paix, car il « vivifie » la nation :

« À parler sainement, si les guerres se soutenaient avec les revenus ordinaires du prince, comme il ne serait pas impossible, si tous les commerces étaient dans leur perfection, on peut dire qu'elles seraient plus avantageuses à la France qu'une tranquillité entière : la guerre met toutes

choses en mouvement ; elle purge les humeurs peccantes, et elle charme en quelque manière la vivacité d'une nation qui n'aime pas naturellement le repos, et à qui même il est souvent dommageable. » (Boisguilbert, 1707, p.365)

Et pour autant, parallèlement, il admet tous les désastres que la guerre cause habituellement, et qu'elle ne manquait certainement pas de causer à son époque :

« Les guerres, surtout celles qui sont trop violentes, ont toujours été regardées comme le plus grand et le plus terrible des fléaux de Dieu, parce qu'elles font plus de destruction et périr davantage de monde et qu'ainsi elles aient un degré d'horreur au-dessus des effets de la stérilité ou de la famine. » (Boisguilbert, 1707, p.367)

Cette ambigüité, ici décelée dans le *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains* se retrouve dans le projet fiscal qu'il propose à la France, à l'image du maréchal de Vauban, avec qui il a partagé ses idées. Dans son *Détail de la France*, en effet, il insiste sur le fait qu'un changement avantageux dans la fiscalité, un pas vers une plus grande égalité face aux charges fiscales, serait « beaucoup plus propre au soutien de la guerre que toutes les pratiques employées jusqu'à ce jour. » (Boisguilbert, 1695, p.266) D'accord donc avec Vauban, il se propose de réformer la France afin de la rendre plus propre à vaincre militairement ses ennemis.

Conclusion sur les précurseurs

Chez la majorité des précurseurs, le préjugé mercantiliste, qui fait croire que le commerce ne peut être avantageux à tous et que ce que l'un gagne, l'autre le perd, reste assez tenace. Sauf pour le Bodin d'avant les *Six Livres de la République*, l'étranger est et ne peut être autre chose qu'un ennemi, la sagesse des gouvernements résidant dans l'action

d'affaiblir autant que possible les nations voisines, pour augmenter par cela même le commerce de la France.

À part pour Bodin et les derniers auteurs, les « précurseurs tardifs » tels Boisguilbert, la guerre est plutôt un bien qu'un mal, et si elle est parfois un mal, c'est un mal nécessaire, utile même, souvent, à la prospérité nationale.

Ces idées, qui forment le fond de toute la science économique des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, et qui se retrouvent encore chez Nicolas Dutot (*Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, 1738) ou Voltaire, seront violemment attaquées par les physiocrates français.

Mais avant d'évoquer les Physiocrates, il nous faut avant tout rendre bien clair ce bellicisme des mercantilismes.

Le bellicisme des mercantilistes

Le mercantilisme, né et développé par les rivalités nationales, eut toujours à cœur de solidifier la base nationale et de renforcer l'État. D'une certaine façon, il représente une expression de ce que l'on a pu appeler le nationalisme économique. Les grandes théories mercantilistes avaient pour conclusion que le commerce n'était à l'avantage que des nations qui vendaient plus qu'elles n'achetaient (balance du commerce excédentaire). L'accumulation des métaux précieux était considérée comme le signe de la richesse des nations.

Les mercantilistes, qu'ils soient Français (Colbert, Montchrétien), Allemands (Hörnigk, Schröder), Italiens (Botero, Montanari) ou Anglais (Davenant, Child), partagent tous ces conceptions. L'influence de celles-ci sur leurs idées sur la guerre et la paix est trop nette pour être niée. Chacun de ces économistes mercantilistes souhaite que le commerce de son pays s'étende, et, pour cela, il n'est d'autre solution que d'affaiblir celui des autres, car l'un ne peut gagner que si un

autre perd, pensent-ils tous.³ Et quel meilleur moyen pour affaiblir l'adversaire y a-t-il que d'entrer en guerre avec lui ?

Les mercantilistes, loin de croire à l'harmonie entre les peuples, font de l'opposition entre les nations un principe fondamental. Par voie de conséquence, ils sont amenés à développer un discours ouvertement xénophobe. Un mercantiliste espagnol du XVI^{ème} siècle, Moncada (*Discursos*, 1619) propose l'expulsion pure et simple des étrangers et l'interdiction de l'importation des biens tirés de nations étrangères. Son compatriote Pellicer de Ossau le rejoint sur ce point et réclame du gouvernement espagnol qu'il interdise l'importation de denrées d'origine française. Dans un emportement tout mercantiliste, Manero (*Exhortation*, 1684 ; voir Bona, 1911, p.185), explique qu'il vaudrait mieux que les espagnols s'habillent avec des peaux de bêtes plutôt que d'accepter de porter des soies françaises ! Les mercantilistes français, certainement, le leur rendaient bien. Pour Montchrétien, les étrangers sont des « espions », des « vautours », et même « des sangsues qui s'attachent au grand corps de la France, tirent son meilleur sang et s'en gorgent, puis quittent la peau et se déprennent. Ce sont des poux affamés qui en sucent le suc et s'en nourrissent jusqu'à en crever. » (Montchrétien, 1615, pp.161-162)

Ce discours les amène à promouvoir l'idéal néfaste et même impossible de l'autarcie. Cette idée est partout chez les mercantilistes. « Le royaume qui peut soi-même fournir à ses propres nécessités est toujours plus riche, plus fort, plus redoutable » affirme Montchrétien. (1615, pp.131-132) Pour un auteur allemand, Hörnigk, il vaut mieux payer une mar-

³ Cf., outre Montaigne, Pietro Verri : « Tout avantage qu'une nation tire du commerce porte dommage à une autre ; la pratique du commerce qui, de nos jours, va en s'amplifiant, est une vraie guerre que sourdement se font les divers peuples d'Europe. » (Verri, 1760, p.335).

chandise au double de son prix, si cette vente a lieu dans le pays, plutôt qu'à l'étranger, et il considère que cette préférence est tout à fait évidente.

Comment la xénophobie, la recherche de l'autarcie, ainsi que la croyance que le commerce est un jeu à somme nulle, peut éviter de provoquer les tensions entre les nations et, fatalement, la guerre ? Cela est impossible. Obnubilés par l'obtention d'une balance du commerce excédentaire, les mercantilistes n'ont de cesse de rechercher les moyens d'affaiblir ou de détruire les nations voisines.

Quid des précurseurs anglais ?

Encore quelques mots avant d'en venir aux grands fondateurs de la science économique et du libéralisme, afin de nous intéresser au léger bellicisme des auteurs anglais.

Chez les précurseurs anglais, tous également mercantilistes, la passion pour la guerre apparaît certes moins marquée que chez les français. Ils sont à la fois plus conscient des déboires que les guerres entraînent, et des vertus qu'apporte la paix.

Thomas Mun (1571-1641) critique par exemple les expéditions militaires lointaines ainsi que les attitudes offensives qui ruinent souvent les pays qui montrent un tel esprit. Cependant, pour autant que l'État n'appauvrisse pas complètement le peuple par des impôts trop lourds, Mun ne trouve rien à objecter. (cf. Mun, 1621, pp.184-185)

Pour William Temple (1628-1699), qui reprend cette position, un gouvernement doit, avant d'entreprendre une guerre, peser le pour et le contre, et ne s'engager que si un bénéfice notoire peut en être attendu. Il écrit :

« C'est une maxime dont je ne pense pas qu'on puisse disconvenir, que jamais un État sage n'entreprendra la guerre que dans le dessein de faire des conquêtes, ou dans la nécessité de se défendre. Toute autre sorte de

guerres ne servent qu'à épuiser les forces, et les finances, et elles se terminent, enfin, à une mauvaise paix, à laquelle tous les partis sont obligés de donner les mains, après s'être lassés, et comme épuisés.» (Temple, 1693, pp.35-36)

Josiah Child (1630-1699), enfin, qui a eu une influence notable sur l'économie politique française à travers Vincent de Gournay, établit lui aussi le mal inhérent à la guerre, et toutefois sa nécessité ou son utilité dans certains cas, notamment pour s'ouvrir certaines voies de commerce, obtenant ainsi des privilèges, ou simplement la liberté d'échanger. Ses mots, assez clairs, peuvent être cités :

« Il faut que nous ayons une forte marine, et que nous soyons bien munis de provisions de guerre, tant pour nous défendre, que pour attaquer, toutes les fois que l'honneur de la nation l'exigera et que l'on nous en aura donné une juste occasion. Par là nous nous acquerrons une réputation de sagesse, et nous nous ferons respecter des autres nations ; nous serons conséquemment en état de les obliger à nous admettre à commercer, non seulement librement avec elles, mais avec les conditions les plus favorables pour nous, et à nous traiter partout comme une nation que l'on considère.» (Child, 1690, p.130)

Ces différents extraits nous renseignent sur la position quelque peu modérée qu'adoptèrent les précurseurs anglais de l'économie politique classique. Si on ne peut leur prêter les intentions malveillantes d'un Montchrétien ou d'un Colbert vis-à-vis de l'étranger, leur pacifisme reste tout de même mesuré, et pour autant que les guerres ne sont pas ruineuses, et qu'elles fournissent débouchés ou colonies, ils n'hésitent pas à les dire bénéfiques.

2/ Les prédécesseurs des Physiocrates (1600-1750)

Si nous étudions les économistes qui forment la transition entre mercantilisme et libre-échange, nous apercevons que leur vues sur la paix et la guerre sont bien différentes, et, surtout, que plus ils abandonnent le mercantilisme pour le libre-échange, plus ils se montrent favorables à la paix entre les nations.

Deux exemples français permettent de mettre cette vérité en valeur : le premier est Sully, ministre d'Henri IV, le second, l'abbé de Saint-Pierre, économiste et philosophe du début du XVIIIème siècle.

Sully

Sully (1559-1641), pas entièrement détaché des préjugés mercantilistes, signale de manière très forte la nécessité du commerce international et le présente comme un vœu de Dieu, dans des termes très proches de ceux des économistes du XVIIIème siècle :

« Votre majesté doit mettre en considération qu'autant qu'il y a de divers climats, régions et contrées, autant semble-t-il que Dieu les ait voulu diversement faire abonder en certaines propriétés, commodités, denrées, matières, arts et métiers spéciaux et particuliers, afin que par le commerce et trafic des choses, dont les uns ont abondance et les autres disette, la fréquentation, conservation et société humaine soit entretenue entre les nations, tant éloignées puissent-elles être les unes des autres. » (Sully, 1638, t.V, pp.64-65)

Nous ne serons certainement pas surpris d'apprendre que le même Sully qui énonçait ces beaux principes à propos du commerce international fut le défenseur d'un projet de pacification entre les pays chrétiens, à travers une confédération qui vivrait dans la paix et la liberté : « Entre tous

ces associés il y aura une entière liberté de commerce dans les étendues de pays des uns et des autres, tant sur terre que sur mer. » (Sully, 1638, t.III, p.329)

La liberté par la paix, la paix par la liberté, tel était dès les premières heures l'idéal des économistes libéraux français.

L'abbé de Saint-Pierre

L'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) est intéressant à étudier car voilà un économiste qui a parfaitement abandonné le préjugé de Montaigne sur le commerce comme un jeu à somme nulle et qui au contraire soutient l'opinion inverse, et écrit :

« L'augmentation du commerce des uns ne nuira en rien à l'augmentation du commerce des autres ; c'est qu'à la vérité le commerce augmentera chez toutes les nations. Il y augmentera partout proportionnellement. » (abbé de Saint Pierre, 1713, t.I, pp.268-69)

Or cet abbé de Saint-Pierre, dont Léonce de Lavergne a bien étudié les idées économiques⁴, est le même, encore une fois, qui a composé le *Projet de paix perpétuelle*, célébré en son temps, et qui préfigura le projet similaire d'Emmanuel Kant au XIXème siècle. Son idéal pacifiste, dans ce texte, est évident. Il nous l'expose de manière très claire :

« Touché sensiblement de tous les maux que la Guerre cause aux Souverains d'Europe et à leurs Sujets, je pris la résolution de pénétrer jusqu'aux premières sources du mal, et de chercher par mes propres réflexions si ce mal était tellement attaché à la nature des Souverainetés et des Souverains, qu'il fût absolument sans remède. Je me mis

⁴ Léonce de Lavergne, *Les économistes français du XVIIIème siècle*, Institut Coppet, 2015

à creuser la matière pour découvrir s'il était impossible de trouver des moyens praticables pour terminer sans Guerre tous les différents futurs, et pour rendre ainsi entre eux la Paix perpétuelle. » (Saint-Pierre, 1713, t.1, pp.ii-iii)

Pour ce projet de paix, jugé utopique, l'abbé de Saint-Pierre a été très largement moqué par les philosophes du XVIIIème siècle, comme Voltaire ou Rousseau, lequel signalait que si le plan de l'abbé restait sans exécution, « ce n'est pas qu'il soit chimérique ; c'est que les hommes sont insensés, et que c'est une sorte de folie d'être sage au milieu des fous. » (Rousseau, 1761, p.387)

Montesquieu

La position de Montesquieu (1689-1755) est la plus connue, non qu'il ait dès son époque épuisé la matière, ni même qu'il ait été précisément original, mais il a formulé dans des termes les plus clairs ce qui sera l'opinion de tous les grands économistes de la seconde moitié du siècle. Ses mots sur le « doux commerce » sont restés célèbres :

« L'effet naturel du commerce est de porter à la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes : si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre ; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels. » (Montesquieu, 1748, livre XX, chap 2, t. IV, p.362)

Parallèlement, Montesquieu attaque sévèrement le militarisme, qu'il juge ruineux. Cette idée n'était pas ni étonnante ni audacieuse pour l'époque, tant les guerres furent en effet ruineuses, de l'aveu de tous les observateurs.

Ces idées, en vérité, à la fois sur le commerce agent pacificateur et sur la guerre ruineuse, sont alors dans l'air, et à la même époque, en Italie, des économistes comme Muratori ou Boggia énoncent des principes similaires.

Le marquis d'Argenson

Célèbre pour sa formule « Laissez faire », le marquis d'Argenson (1694-1757) a laissé des réflexions remarquables sur la liberté du commerce, dont on a peu de peine à citer un exemple :

« Le passage des marchandises d'un État à l'autre devrait être aussi libre que celui de l'air et de l'eau. Toute l'Europe ne devrait être qu'une foire générale et commune ; l'habitant ou la nation qui ferait le mieux trouverait mieux, et profiterait davantage. » (d'Argenson, 1751, pp.113-114)

Et pour que le commerce se fasse de la manière la plus avantageuse pour tous, il faut, considère d'Argenson, qu'il se fasse dans le cadre de la paix la plus complète et la plus stable possible. « La fin dernière de la politique, écrit-il ainsi, doit être la pacification, et par conséquent d'écarter tout ce qu'on prévoit devoir causer des guerres. » (d'Argenson, 1764, p.323) Convaincu de cela, le marquis d'Argenson réclame de la France qu'elle rejette sa mentalité belliciste et se fasse la championne de la paix :

« Ce n'est plus le temps des conquêtes. La France en particulier a de quoi se contenter de sa grandeur et de son arrondissement. » (d'Argenson, 1738, p.371)

Et ce qui est vrai pour la France est vrai pour toute l'Europe. Ainsi affirme-t-il aussi :

« Il serait à souhaiter que l'étendue des États de l'Europe fût fixe et ne variât point par le droit successif et d'alliance. » (d'Argenson, 1764, p.324)

Dans l'esprit du marquis d'Argenson, la paix doit donc devenir l'objectif majeur des gouvernements, car ils doivent

reconnaître que seule la paix peut permettre au commerce d'enrichir toutes les nations. Nous retrouvons ainsi chez lui ce couple libéralisme-pacifisme, qui s'illustra avant lui par les exemples de Bodin, de Sully ou de l'abbé de Saint-Pierre, et que les Physiocrates allaient rendre inaltérable et comme indivisible.

PARTIE 2 :
PACIFISME ET COSMOPOLITISME
DES PHYSIOCRATES

« Notre politique étrangère s'appelle paix. »
— *Mirabeau*

Les physiocrates sont les premiers à avoir posé scientifiquement les principes du libre-échange, et, d'une manière générale, du libéralisme économique. Or ce sont ces principes mêmes qui mènent irrémédiablement à la paix : nous venons de le voir à plusieurs reprises. L'un des physiocrates, l'abbé Roubaud, a exprimé avec une certaine fierté cette vérité que le libéralisme économique, défini rationnellement, ne peut mener qu'à la paix entre les nations. Il s'est ainsi vanté du fait d'avoir posé, avec ses amis de l'école physiocratique, les principes sur lesquels la paix universelle serait la seule politique possible.

« Nous ne donnons pas ici des projets de paix universelle, les projets n'ont été peut-être jusqu'à présent que des rêves de gens de bien ; mais nous exposons des principes de paix universelle, et ces principes sont puisés dans l'ordre ineffaçable de la nature. Qu'on nous prouve que les lois de la nature ne doivent pas donner le repos au monde, et que Dieu a mis les hommes sur la terre pour qu'ils s'entrégorgent et s'entredétruisent ; alors nous rougirons d'avoir voulu confondre les peuples en un seul peuple, en une seule famille dans le sein de la paix, de l'abondance et du bonheur. » (Roubaud, 1769, p.361-362)

La définition de la richesse fournie par les physiocrates les pousse à ne pas sombrer dans la défense aveugle de la

guerre. Pour eux, la grandeur d'une nation se mesure à sa population et au bien-être dont ses habitants jouissent. En accord avec cette conception, les militaires ne sont pas vus comme des agents productifs. Ils détruisent beaucoup, et leur solde est pris sur le contribuable, rappelle Quesnay dans ses *Maximes*. (1757b, pp.355-357)

Les guerres sont donc improductives selon les physiocrates, et quand bien même l'une d'elle pourrait-elle s'avérer avantageuse pour le Trésor public (ce dont ils doutent, avec raison), l'honneur de la nation en perdrait suffisamment pour rendre méprisable et non souhaitable une telle attaque.

« Un bon gouvernement, affirme ainsi Quesnay, exclut tout prétexte absurde de guerre pour le commerce, et toutes autres prétentions mal entendues ou captieuses dont on se couvre pour violer le droit des gens, en se ruinant et ruinant les autres. Car pour soutenir ces entreprises injustes, on fait des efforts extraordinaires par des armées ni nombreuses et dispendieuses qu'elles ne doivent avoir d'autres succès qu'un épuisement ignominieux qui flétrit l'héroïsme des nations belligérantes et déconcerte les projets ambitieux de conquête. » (Quesnay, 1757a, p.658)

Comme on le lit clairement dans l'extrait, mener des guerres pour soutenir le commerce est selon Quesnay une grande erreur, car ces guerres ne forment que des monopoles, dont il dit ailleurs qu'ils sont « toujours funestes aux nations qui ne distinguent par leurs intérêts de celui de leurs commerçants, et qui se ruinent à soutenir des guerres pour assurer, aux agents nationaux de leur commerce, un privilège exclusif qui leur est préjudiciable à elles-mêmes. » (Quesnay, 1766, pp.489-490)

Un autre physiocrate, Mercier de la Rivière, a tiré de ces faits toutes leurs conséquences et a très bien décrit l'unité d'intérêt de toutes les nations : cette idée que l'enrichissement d'une nation ne peut faire autrement que provoquer

l'enrichissement des autres, et que de cette façon toutes les nations ne font qu'une, et que tous les peuples sont frères, ainsi que Dieu l'a voulu :

« Par l'ordre de la Nature, le bonheur particulier de chaque Nation est destiné à l'accroissement du bonheur général des autres Nations ; pour en profiter, elles n'ont autre chose à faire que de n'en point contrarier les influences ; de ne point mettre des entraves à la liberté qui doit les rapprocher, les unir, ne faire d'elles qu'une seule Société. » (Mercier de la Rivière, 1792, pp.242-243)

C'est la doctrine que nous avons trouvée chez Sully, mais y est désormais ajouté l'impératif du laissez-faire et du respect de l'ordre naturel comme principe structurant. Y est aussi ajoutée une argumentation serrée, qui rend l'engagement pacifiste plus utile car plus solide.

Cet engagement, dans quels termes s'exprime-t-il au sein de l'école physiocratique ? Si l'on reprend les écrits de Mercier de la Rivière, on trouve une « Lettre sur les économistes » (par les *économistes*, il faut entendre les *physiocrates*, car ils se faisaient appeler « les économistes »), dans lequel il a résumé la position de l'école sur l'union naturelle entre les nations :

« L'Économiste embrasse dans ses vues toutes les Nations policées ; il les considère comme ne formant entre elles qu'une seule et même famille ; il les voit toutes naturellement unies par les liens d'une unité réciproque ; il en conclut que la paix est le seul état qui convienne à leur intérêt commun ; que cet intérêt commun, qui, pour elles, comme pour le simple particulier, constitue dans la sûreté de leurs droits de propriété, et dans la liberté de les exercer, doit être la base de leur politique, qu'il doit dicter tous leurs traités, attendu que, sans lui, sans sa garantie, il est impossible de rendre les traités durable, de leur donner aucune solidité. » (Mercier de la Rivière, 1792, p.245)

La seule solution, assure Mercier de la Rivière, pour qu'une nation puisse profiter des avantages de la liberté et de la propriété, c'est qu'elle ne porte pas atteinte à la liberté et à la propriété des autres nations, sans quoi elle se perdra, et ces deux éléments avec elle, dans le tourbillon de luttes guerrières incessantes. Et cet avertissement, qui est presque un ordre, Mercier de la Rivière l'énonce avec force :

« Une nation ne peut établir solidement ses droits de propriété et sa liberté que sur le devoir qu'elle se fait de ne jamais attenter sur les droits de propriété et sur la liberté des autres peuples. » (Mercier de la Rivière, 1767, p.533)

La paix, et, avant elle, la pacification et la démilitarisation, sonnent donc comme autant d'impératifs pour les gouvernements.

Viennent ensuite les conseils, d'ordre organisationnel ou politique. Les physiocrates proposent l'établissement de confédérations, notamment une grande confédération européenne. Et Mercier de la Rivière de noter : « Une confédération générale est l'état naturel de l'Europe. » (Mercier de la Rivière, 1767, p.531) Et plus loin, le même auteur en vient à souhaiter une confédération mondiale des nations, qui réunirait les différents peuples dans un même ensemble, pour protéger ensemble leurs droits et leurs libertés. Il anticipait donc aussi bien l'Union Européenne que l'Organisation des nations unies.

Ce qu'il y a de très intéressant, quand on étudie l'avis des physiocrates en tant qu'école de pensée, c'est de le mettre en balance avec la position de l'un des leurs, le plus jeune d'entre eux : Pierre-Samuel Dupont de Nemours (1739-1817). Économiste brillant, il semble, sur le sujet de la paix et de la guerre, s'être détaché encore davantage que les autres des préjugés mercantilistes favorables à la guerre.

Dans quelques morceaux de grande vérité, il les attaque sans ménagement :

« Les Peuples les plus sages se sont fait des guerres sanglantes pour des prétentions insensées et ruineuses ; aucun n'a voulu voir qu'une guerre de commerce n'était jamais qu'une barbare extravagance qui va directement contre son objet ; que l'on ne pouvait attaquer le commerce de ses voisins, sans diminuer le sien propre ; et que s'opposer aux ventes de son ennemi, c'était borner ses achats, c'était lui enlever le moyen de payer les choses que l'on serait bien-aise de lui vendre, que l'on a besoin indispensable de lui vendre. » (Dupont de Nemours, 1764, p.15)

Il faudra bien avoir à l'esprit ce type de prise de position quand nous traverserons la Manche pour lire les aperçus des fondateurs anglais comme David Hume, qui resta parfois dans une certaine ambiguïté vis-à-vis des avantages du commerce et de la paix entre les nations.

Pour revenir maintenant à Dupont de Nemours et à ses idées sur les guerres commerciales, ces guerres que Colbert considérait comme naturelles et que les mercantilistes tous ensemble trouvaient utiles et productives, l'évidence est que notre auteur ne se rangera pas à de tels principes. C'est de toute sa force qu'il dénonça la guerre économique, celle que les nations se font avec les droits de douanes, les prohibitions, les quotas, etc., toutes des idées défendues par les mercantilistes et les protectionnistes de son époque. Nous avons d'abord cité un passage de la jeunesse de Dupont de Nemours ; citons maintenant une œuvre de sa maturité.

« Les douanes, affirmera-t-il un jour devant l'Assemblée, sont une espèce d'hostilité réciproque entre les nations. Elles se font la guerre avec des impôts, même quand elles cessent de se la faire avec des canons, et il en est de cette guerre fiscale comme de toutes les autres ; les avantages les plus brillants qu'elle semble procurer ne valent pas les

frais qu'elle coûte et les maux intérieurs qu'elle cause.»
(Dupont de Nemours, 1796, p.875)

Comme le laissent supposer le ton et la date de ce passage, lors de la Révolution française, l'idéal pacifiste des physiocrates s'est transformé en actes. L'école de Quesnay avait perdu presque tous ses membres, sauf Dupont de Nemours et Louis-Paul Abeille. À l'Assemblée, c'est Dupont de Nemours qui se chargea de défendre l'idéal de ses amis, et dans un Projet de décret de 1790, il proposa qu'on écrive une loi pour garantir la paix, dont le premier article serait le suivant :

« La Nation Française ne se permettra aucune guerre offensive pour s'emparer du territoire d'autrui, ni pour porter atteinte aux droits ou à la liberté d'aucune Nation.»
(Dupont de Nemours, 1790)

L'Assemblée refusa le projet de loi, et notre politique étrangère ne prit pas ce virage pacifiste et non-interventionniste que les physiocrates, et les économistes libéraux dans leur ensemble, appelaient de leurs vœux. Cependant, à l'étranger, les physiocrates eurent de nombreux disciples, en Italie et en Allemagne notamment, qui conservèrent le même idéal pacifiste que leurs maîtres français, et diffusèrent ces nouvelles idées.

Quid des fondateurs anglais ?

Avant de passer aux successeurs français des physiocrates, Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat ou Gustave de Molinari, étudions brièvement, ainsi que nous l'avions promis, les conceptions des économistes anglais, précurseurs et immédiats successeurs d'Adam Smith.

Comme les citations à venir le prouveront aisément, ils réprouvent généralement la guerre, quoique dans des termes

moins absolus que les physiocrates. Thomas Hobbes, par exemple, condamne les guerres qu'il trouve habituellement ruineuses pour les nations qui les mènent, mais ne développe pas une pensée pacifiste par principe. Chez Locke, la guerre n'est presque pas considérée, à peine rappelle-t-il la banalité qu'une guerre d'agression est condamnable. C'est également des généralités, par exemple que l'échange international favorise la paix, que l'on trouve chez Nicolas Barbon puis Dudley North, quoiqu'il faille mentionner qu'ils écrivent en 1690 et 1691, c'est-à-dire bien avant Montesquieu.

Significative est l'attitude adoptée par David Hume, car elle est pacifiste, mais dans des termes moins clairs et moins absolus que chez les Français de la même époque. Qu'on considère par exemple ce passage :

« L'accroissement de la richesse et du commerce, chez une nation quelconque, bien loin de pouvoir blesser l'intérêt des autres, contribue, *la plupart du temps*, à l'extension de leur propre opulence : et qu'aucun État ne réussirait à faire faire de grands pas à son industrie et à son commerce, si l'ignorance, la paresse et la barbarie régnaient chez les peuples qui l'environnent. » (Hume, 1752, p.343)

La plupart du temps ? Voilà bien la différence entre l'auteur anglais et ses homologues physiocrates, qui n'admettaient aucune exception, et affirmaient que tous les peuples étaient frères.

Dans certaines parties de l'œuvre économique de David Hume, on rencontre cependant certains passages dans lesquels le cosmopolitisme s'affiche le plus clairement possible, comme dans ces lignes souvent citées :

« J'oserais donc déclarer que non seulement comme homme, mais encore comme sujet Anglais, je fais des vœux pour voir fleurir le commerce de l'Allemagne, de

l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne et de tous les pays que je viens de citer verraient s'accroître leur prospérité réciproque, si les souverains et les ministres qui les gouvernent adoptaient de concert des vues plus bienveillantes et plus libérales. » (Hume, 1752, p.348)

Ces vues sont partagées et exposées quasiment à l'identique par un autre économiste anglais de l'époque, Josiah Tucker, qui résumait sa position en disant : « Guerres, conquêtes et colonies, tel est le système présent de notre nation ; et le mien est juste le contraire. » (Lettre de Tucker à Lord Kames, 18 octobre 1761)

Adam Smith

Étant donnée la filiation bien connue entre Adam Smith et les économistes français, ainsi que les attaques virulentes qu'il porte envers le mercantilisme, on pourrait s'attendre à ce que l'économiste écossais se positionne fortement en faveur de la paix. Cette caractérisation, généralement vraie, doit cependant être nuancée, ainsi que nous le verrons. Pour ce qui concerne la question de la guerre et de la paix, Adam Smith s'inspire davantage de ses prédécesseurs anglais, que des physiocrates français, qu'il avait pourtant rencontrés et chez qui il puisa de nombreux principes.

Adam Smith, généralement opposé au militarisme, a cependant des mots parfois étonnant, comme ceux-ci :

« Au milieu de la guerre étrangère la plus désastreuse, il peut arriver fréquemment que la plupart des manufactures parviennent à l'état le plus florissant, et qu'au contraire, au retour de la paix, elles viennent à déchoir. » (Smith, 1776, liv. IV, ch. I, t. I, p.411)

Il qualifie aussi, de manière assez étonnante, l'art de la guerre comme « sans contredit le plus noble de tous ». (Smith, 1776, t.II, p.191)

Pour Adam Smith le problème de la guerre réside dans l'esprit de monopole, car sans cela le commerce pacifierait et unifierait les peuples :

« Le commerce, qui naturellement devrait être, pour les nations comme pour les individus, un lien de concorde et d'amitié, est devenu la source la plus féconde des haines et des querelles. Pendant ce siècle et le précédent, l'ambition capricieuse des rois et des ministres n'a pas été plus fatale au repos de l'Europe, que la sottise jalouse des marchands et des manufacturiers. L'humeur injuste et violente de ceux qui gouvernent les hommes, est un mal d'ancienne date, pour lequel j'ai bien peur que la nature des choses humaines ne comporte pas de remède ; mais quant à cet esprit de monopole, à cette rapacité basse et envieuse des marchands et des manufacturiers, qui ne sont, ni les uns ni les autres, chargés de gouverner les hommes, et qui ne sont nullement faits pour en être chargés, s'il n'y a peut-être pas moyen de corriger ce vice, au moins est-il bien facile d'empêcher qu'il ne puisse troubler la tranquillité de personne, si ce n'est de ceux qui en sont possédés. » (Smith, 1776, t.I, pp.457-458)

En cela, certainement, il dit vrai et offre des réflexions éclairantes. Il faut cependant avouer que nous sommes loin des tirades pacifistes des physiocrates.

Jeremy Bentham

Jeremy Bentham (1748-1832), disciple d'Adam Smith, pousse l'idéal pacifiste plus loin que son maître. Bentham, qui fut par ailleurs l'un de ceux qui forgèrent le terme « international », est l'auteur d'un projet de paix perpétuelle, digne de l'abbé de Saint-Pierre : *A plan for an universal and perpetual peace* (in Bentham, 1786-1789), où il énonce et défend son pacifisme.

Dans ce projet, Bentham indique la nécessité de rompre avec la guerre et de diminuer le nombre des armées. « Toute

guerre est ruineuse en son essence » clame-t-il énergiquement. (Bentham, 1786-1789, p.559) Il condamne également la colonisation comme étant à la fois injuste et improductive. (p.547) Sans colonies, l'Angleterre pourrait se passer d'une flotte militaire importante, et pourrait avancer vers un désarmement progressif.

Il propose enfin, pour aider à établir la paix et à la maintenir, un tribunal d'arbitrage international (Bentham, 1786-1789, p.552), digne de la SDN future et semblable au projet d'un Mercier de la Rivière.

Thomas R. Malthus

Malthus (1766-1834) ne partage pas avec Bentham le même scepticisme instinctif face à la guerre, et pourrait presque figurer dans le camp des bellicistes. Cette tendance au mieux nuancée s'illustre aussi par la recommandation de la part de l'auteur anglais de mesures protectionnistes pour soutenir l'agriculture. Si la paix n'obtient pas son complet dévouement, c'est que Malthus considère en effet la guerre comme un moyen, certes pas le meilleur, mais un moyen efficace de faire pression à la baisse sur la population, et ainsi de solutionner la question de la population. Les citations signalant cet effet abondent dans l'œuvre de Malthus, et c'est pourtant chez Sismondi, qui a plus tard repris ces idées de Malthus et les a exprimées avec encore davantage de force, que nous en trouvons la plus claire expression : « Comme la peste, la guerre et la famine maintiennent le niveau entre les générations naissantes et la nourriture que la terre peut leur fournir. » (1819, t.II, p.248)

David Ricardo

Ricardo (1772-1823) n'est pas beaucoup plus expansif sur la question de la paix et de la guerre. Les seules ques-

tions qu'il prend la peine de traiter dans ses différents écrits sont l'influence des conflits armés sur le niveau des salaires et le financement des guerres, avec étude comparée des deux solutions que sont l'emprunt et l'impôt.

Ricardo était un pacifiste, aucun doute ne peut subsister à la lecture des propos qu'il tient sur le financement des conflits : on le voit constamment heureux que ce financement soit si difficile et que tous les moyens soient également défectueux. Cependant il n'expose pas de projet de paix, et, s'il parle bien du libre-échange, il ne prend pas la peine de mentionner bien en détail ses effets sur la fraternité des peuples.

James Mill

Le nom de James Mill (1773-1836) mérite d'être cité ici car il a défendu la cause du pacifisme contre les attaques de certains économistes, dont Thomas Spence. Ce dernier considérait que le commerce extérieur était un facteur de guerre. Mill répondit en prouvant les effets pacifiques du commerce. (1808, pp.97-102 et pp.111-116) Notons en outre que dans l'article « Colony », qu'il écrivit pour *l'Encyclopadiea Britannica* (Mill, 1824), James Mill démontre que les colonies sont ruineuses en plus d'être un facteur considérable de conflits.

L'idéal pacifiste s'est développé à travers tous les auteurs de l'école classique : Mac Culloch, Senior, Torrens, John Stuart Mill, Fawcett, etc.

Chez certains auteurs, comme Richard Cobden, le pacifisme devient même la principale clé de l'action politique et du discours économique. « Je vois dans le libre-échange le principe qui agira sur la société humaine comme le principe de gravitation agit sur l'univers physique — en rapprochant

les hommes, en écartant les antagonismes de race, de religion et de langue, et en nous unissant par les liens de la paix éternelle. » (Cobden, 1870, pp.362-363) Cobden propose une politique non-interventionniste, impliquant un désarmement massif tant en termes de forces sur terres que sur mer. Dans l'ensemble de l'économie politique anglaise, ce fut une position isolée.

PARTIE 3 :
« PAIX ET LIBERTE »
L'IDÉAL PACISITE DES DISCIPLES DE J.-B. SAY

*« L'économie politique est la science
par excellence de la paix. »*
— Horace Say

Dans notre pays, les doctrines très arrêtées des Physiocrates en faveur de la paix et de la fraternité des nations restèrent prégnantes pendant plus d'un siècle. Ce fut l'époque de l'« École de Paris », une grande tradition en économie politique qui remonte à Jean-Baptiste Say, économiste classique disciple d'Adam Smith, et qui s'étend jusqu'aux premières années du XXème siècle.

Jean-Baptiste Say

En France, Jean-Baptiste Say (1767-1832), reprenant cet héritage physiocratique, s'évertua à prouver que la guerre était néfaste dans tous les cas pour les nations industrielles. « Plus un État est industriel, écrivit-il, et plus la guerre est pour lui destructive et funeste. Lorsqu'elle pénètre dans un pays riche de ses établissements agricoles, manufacturiers et commerciaux, elle ressemble à un feu qui gagne des lieux pleins de matières combustibles ; sa rage s'en augmente, et la dévastation est immense. » (Say, 1841, p.485)

Et Jean-Baptiste Say mentionne tous les frais qu'occasionnent les guerres, et il a soin de préciser qu'il faut bien voir « ce que l'on ne voit pas », aurait dit Bastiat, en sus de ce que l'on voit : « La guerre coûte plus que ses frais ; elle

coûte ce qu'elle empêche de gagner. » (Say, 1841, p.483)
C'est la fameuse notion de coût d'opportunité.

En examinant tous les coûts des guerres, Say ne peut s'empêcher de conclure que jamais une guerre ne fut avantageuse, et que « la guerre la plus heureuse est un fort grand malheur. » (Say, 1840, p.523) « On finira par comprendre qu'il n'est point dans l'intérêt des nations de se battre ; que tous les maux d'une guerre malheureuse retombent sur elles ; et que les avantages qu'elles recueillent des succès sont absolument nuls. » (Say, 1841, p.485)

Comment, cependant, obtenir la paix ? Cette question, Say ne la néglige pas. Selon lui, on parviendra à l'âge de la paix d'abord et avant tout en diffusant les principes de la science économique, qui prouve que toute guerre est une dépense improductive et immorale. Plus qu'une instance internationale, il faut selon lui se mettre en mesure d'obtenir la paix, par exemple en abandonnant les colonies et en établissant le libre-échange intégral.

Frédéric Bastiat

Disciple de Richard Cobden et de Jean-Baptiste Say, Frédéric Bastiat est naturellement un pacifiste. Pour lui, l'opposition au socialisme et l'opposition au militarisme et à la colonisation ne sont que deux faces d'une même pièce : la lutte contre ce qu'il nomme la spoliation. Or si le socialisme représente la spoliation à l'intérieur, « la spoliation au dehors s'appelle guerre, conquêtes, colonies. » (Bastiat, 1845, p.11)

Bastiat est célèbre pour avoir cherché à prouver que les relations économiques étaient toujours et nécessairement harmonieuses. En vérité, il avait une telle confiance dans les harmonies économiques et dans les vertus pacificatrices du libre-échange qu'il se positionnait en faveur d'un désarmement massif. (Bastiat, 1850) Ce désarmement, cependant, ne

pourrait intervenir sans la levée de tout protectionnisme. Dans son analyse de la guerre, en effet, Bastiat signale bien que les conflits armés résultent habituellement des politiques économiques restrictives. « Les barrières, remarque-t-il, constituent l'isolement, l'isolement conduit à la haine, la haine à la guerre, la guerre à l'invasion. » (Bastiat, 1846, p.116) Confiant dans les vertus du libre-échange, impassible devant les haines des nations étrangères, il résumait ainsi son programme : « Liberté au-dedans, paix au dehors, voilà tout le programme. » (Bastiat, 1849, p.419)

Pour Bastiat, la pédagogie pacifiste peut prendre des formes que n'avait pas indiqué J.-B. Say, comme l'organisation de congrès pour la paix. Ces congrès, en effet, peuvent permettre de « hâter le dénouement inévitable » (Bastiat, 1862, p.198), c'est-à-dire d'amener à la paix, qui est dans l'intérêt de chacune des nations.

À Paris, en 1849, eut lieu le second congrès international des amis de la paix. Furent présents tous les grands économistes français de l'époque : Bastiat, Dunoyer, Molinari, Chevalier, Horace Say, et Joseph Garnier.

Cet exemple en a provoqué d'autres. En 1867, lors de la création de la Ligue Internationale et Permanente de la Paix, tous les grands économistes libéraux de l'époque furent présents : Paul Leroy-Beaulieu, Michel Chevalier, Joseph Garnier, et Frédéric Passy. Ce dernier mérite un plus grand développement que les autres.

Frédéric Passy

Frédéric Passy, économiste libéral oublié, fut le récipiendaire du tout premier Prix Nobel de la Paix jamais décerné, en 1901, parce qu'il consacra sa vie à convaincre les peuples de l'absurdité de la guerre. « La guerre n'est plus seulement un crime, elle est une absurdité. Elle n'est pas seulement

immorale et cruelle, elle est bête. Elle n'est plus seulement un meurtre en grand, elle est le suicide et la ruine volontaires. » (Passy, 1894, p.68)

Pour Passy, le fléau de la guerre sera vaincu par le rapprochement des peuples. « Le jour viendra, il vient, je l'espère, où toute guerre européenne sera une guerre civile. » (Passy, 1861, p.578)

Passy n'est pour autant pas un original. Il se sert des mêmes arguments que ses prédécesseurs du XVIIIème siècle. Cependant, il représente l'aboutissement de cette démarche. Il représente, il est l'homme qui intériorisa toutes les ardeurs de ses prédécesseurs en faveur de la paix, et qui assumait la charge d'en être le porte-parole acharné.

Parce qu'il n'est pas inutile de lui rendre ici un hommage, et parce que ses mots eux-mêmes suffisent pour faire comprendre combien son courage et sa détermination fut grand dans son combat pour la paix, voici un passage tiré de l'un de ses discours. J'ose espérer qu'on ne m'en voudra pas de l'avoir repris en longueur :

« Ce n'est pas une question passagère et restreinte, c'est une question d'intérêt universel et permanent, c'est une question non de parti, mais de principe — la question générale de la paix et de la guerre — que je me propose d'examiner devant vous ce soir.

Ai-je besoin, en vérité, de vous dire dans quel esprit ? Ai-je besoin de faire pressentir ce que sera ma conclusion ? Non, vraiment. Quel que soit le point de vue auquel on se place, comme chrétien, comme philosophe, comme économiste, comme moraliste, la conclusion est la même : il est impossible de ne pas se prononcer contre la guerre et en faveur de la paix. La guerre, disait-il y a quelques jours à peine, aux applaudissements de tous ses collègues, l'honorable président de la Société des Économistes, « la guerre gaspille le passé, ruine le présent, grève et retarde l'avenir. »

Ce sont là des crimes qui, aux yeux d'un économiste, sont irrémissibles, et qu'un moraliste ne peut pas pardonner davantage.

Et pourtant, Messieurs, vous le savez comme moi, la guerre a ses apologistes, elle a ses admirateurs, ses enthousiastes même. Il ne manque pas de gens qui n'hésitent pas à proclamer qu'elle est le plus grand, le plus noble emploi des facultés humaines. Et dans certains cas, je l'accorde, cela peut être vrai, Oui, lorsqu'il s'agit de défendre ou de recouvrer l'indépendance de son pays, assurément, cela est vrai ; lorsqu'il s'agit, comme l'a fait Jeanne D'arc, de se lever pour repousser l'envahisseur, ou, comme Léonidas aux Thermopyles, de se placer en travers de son chemin et de fermer de son corps le passage qui ouvre le sol de la patrie, oh ! alors la guerre peut être, et elle est le plus grand, le plus noble, le plus magnifique emploi de la vie, car elle en est l'abandon le plus complet, le sacrifice par excellence au premier des devoirs, le dévouement absolu et sans réserve à une cause sainte.

Mais ces généreux enthousiasmes de la guerre sainte, de la guerre inévitable, on les étend malheureusement trop souvent — qui l'ignore ? — à la guerre générale et aux exploits de la guerre. Ce n'est plus seulement la lutte pour la liberté, c'est la lutte quelle qu'elle soit ; ce n'est plus seulement la guerre de la légitime défense, c'est la guerre agressive, la guerre d'expansion, la guerre de conquête, la guerre pour la guerre, qu'on entoure de cette admiration sonore que nous connaissons tous ; car tous, plus ou moins, nous en avons été bercés.

C'est, Messieurs, cette admiration sonore et irréfléchie qu'il faut juger. Il faut savoir, une bonne fois, ce qu'il y a sous toutes ces formules, avec lesquelles on entraîne les hommes les uns contre les autres ; il faut savoir qui a tort, qui a raison, de ceux qui bénissent la guerre, ou de ceux qui la maudissent. Et pour le savoir, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de passer rapidement en revue les éloges les plus habituellement décernés à la guerre, et de voir ce qu'ils valent ; c'est de calculer ce que la guerre coûte et ce qu'elle rapporte — j'entends ce qu'elle coûte de toutes façons : en argent, en hommes, en dignité, en liberté, en bien-être — afin de savoir à quel prix sont achetés (quand elle est heureuse) ses triomphes si souvent trompeurs et éphémères.

Quand la guerre se fait, Messieurs, on ne compte plus ; on dépense et on tue, et le sang et la richesse coulent à l'envi comme de l'eau.

Voulez-vous, cependant, pour ce qui est de l'argent, vous faire une idée des sacrifices ? Voyez, au cours ou au lendemain de toute guerre, par combien d'emprunts il faut remettre, tant bien que mal, en équilibre les budgets. Rappelez-vous cette dette européenne de 57 milliards ; presque tout vient de la guerre. L'Angleterre seule, qui a tenu ses comptes avant nous, estime à presque moitié de ce chiffre les dépenses de sa longue lutte avec la France nouvelle.

Pour ce qui est des sacrifices d'hommes, feuillotez, je vous prie, les pages même les plus glorieuses, hélas ! de nos guerres ; parcourez les annales des différents pays auxquels, les uns ou les autres, nous appartenons ; lisez nos bulletins, tantôt de victoire et tantôt de défaite ; et dans ces bulletins, de quelque latitude qu'ils soient datés, quelques événements qu'ils rapportent, en quelque langue qu'ils soient écrits, il y a un même et invariable article que vous retrouverez toujours, c'est l'article des morts et des blessés : ici 10,000, là 20,000, là 30,000, là 50,000, et quelquefois davantage. Cinquante mille morts ! Cinquante mille hommes qui, la veille, qui, le matin même, étaient la fleur de la population de leur patrie, et qui, le soir, gisent étendus dans la poussière sanglante ou sur la paille humide de l'ambulance, les uns sans vie, les autres pis encore, mutilés, estropiés, agonisants, et maudissant avec des imprécations et des blasphèmes ceux-là mêmes que, dans l'enivrement de leurs espérances, ils acclamaient le matin.

Voilà, Messieurs, ce que l'histoire nous montre. Mais ce n'est pas assez de le voir en gros, il faut le comprendre ; et pour cela il faut pénétrer dans cette foule innommée qui ne nous apparaît d'abord que comme un ensemble indifférent. Il faut personnaliser et individualiser cette foule en la décomposant.

Il faut mettre des noms, des noms de pères, de fils, d'époux, de fiancés, sur chacune de ces figures déjà méconnaissables peut-être. Il faut se dire que chacun de ces morts ou de ces mourants avait un pays, un village, une famille, et se transporter par la pensée et par le cœur dans ce village et dans cette famille, pour se rendre compte du malheur qui frappe non pas une nation prise en bloc, mais chacun des innombrables foyers d'affection et de tendresse qui, par leur réunion, constituent une nation.

Ce n'est pas tout encore, Messieurs ; et après avoir décomposé, il faut recomposer. Il faut se dire que, quelque effrayant, quelque lugubre que soit ce défilé funèbre des bulletins de défaites et de victoires, il ne suffit pas, cependant, si nous n'en faisons pas la récapitulation générale, si nous ne regardons pas en face le terrible total auquel il aboutit, si nous n'en venons pas jusqu'à nous dire, par exemple, que dans les guerres de nos pères, dans les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, les discordes civiles ou nationales ont enlevé à l'Europe non pas des centaines de mille hommes, mais Des Millions, Plusieurs Millions, Huit ou Dix Millions peut-être.

Voilà, Messieurs, ce que c'est que la guerre, lorsqu'au lieu de la regarder par le côté de la lorgnette qui montre les victoires et les triomphes, on la regarde par le côté qui montre les morts, les dévastations et les larmes ; lorsqu'on songe aux familles désolées, aux arbres coupés, aux moissons détruites, aux maisons incendiées ; lorsqu'on en fait, en un mot — c'est une expression qui est à sa place ici — la triste et douloureuse anatomie. Voilà ce que c'est que la guerre, et, par conséquent, la gloire militaire !

Je reprends maintenant le thème des admirateurs de la guerre. La guerre, disent-ils, est pour les peuples une des conditions nécessaires de la puissance ; elle leur procure des conquêtes, des agrandissements, des richesses ; elle assure leur indépendance. Ne faut-il pas maintenir son rang parmi les nations, et veiller à l'équilibre des forces, sans lequel il n'y a plus de sécurité ? Ajoutez les débouchés commerciaux à ouvrir ou à conserver, les compatriotes à protéger, le drapeau à faire respecter, le prestige du nom national à sauvegarder. Ajoutez surtout les vertus mâles et énergiques à développer et à entretenir.

Voilà, si je ne me trompe, en peu de mots, à peu près ce que l'on dit de plus plausible et de plus fort à l'appui de l'esprit militaire et de la nécessité de n'y pas renoncer en répudiant trop la Guerre.

Eh bien, Messieurs, bien rapidement, trop rapidement, un mot sur chacun de ces points. La guerre, dit-on, est un moyen d'accroître la puissance nationale ; les grands armements donnent à un peuple de la confiance en lui-même ; ils lui font sentir sa force, et lui assurent le respect des autres peuples. La guerre accroître la puis-

sance des peuples ! Eh ! bon Dieu ! mais qu'est-ce donc que la guerre, lorsqu'elle n'est pas inévitable, lorsqu'elle n'est pas le résultat de l'une de ces tristes, mais nobles obligations dont je parlais tout à l'heure ; qu'est-ce que la guerre pour la guerre, je vous le demande, sinon une saignée qu'on se fait volontairement à soi-même aux quatre membres ?

Et ces armements sans limites, dont peu à peu l'émulation s'est étendue sur l'Europe entière comme une épidémie, est-ce donc autre chose qu'une dîme prélevée chaque année sur la jeunesse, sur les forces, sur les capitaux et sur les revenus des populations ?

Singulière manière de se fortifier et de s'enrichir, en vérité ! Vous voulez, dites-vous, être assurés d'avoir toutes vos ressources sous la main au jour du besoin ? Gardez-les donc en vue de ce jour, au lieu de les gaspiller inconsidérément à l'envie les uns des autres dans une rivalité puérile, d'où peut, à toute heure, sortir la désolation et la ruine. Par crainte d'un mal éventuel, vous vous infligez sans relâche à vous-même un mal certain. Vraiment, l'on n'a pas eu tort de le dire, il y a longtemps déjà : « Cette prétendue prudence est de la plus haute imprudence. »

On vous parle de conquêtes, je le sais ; ou quand on n'en prononce pas directement le nom, on le sous-entend. Il est beau de s'agrandir, vous dit-on, d'étendre sa domination ou sa suzeraineté sur les autres contrées. C'est la preuve de la vitalité d'une nation ; et toute race qui n'est pas atteinte de décrépitude est naturellement expansive.

Est-ce bien sûr, ou, du moins, est-il bien sous cette forme que doit se produire le besoin d'expansion qui, en effet, caractérise les fortes races ?

Et quel est donc, quand on interroge sérieusement l'histoire, quand on ne se laisse pas aller aux enivrements et aux éblouissements de l'apparence, quand on ne s'arrête pas aux premières promesses de succès, si souvent éphémères et trompeuses ; quel est le peuple auquel ses conquêtes aient réellement donné plus de richesse, de bonheur, et de liberté durables ?

Il se trouve ici, peut-être, et je l'espère, des personnes appartenant à diverses nations. Ai-je besoin de leur dire qu'il ne saurait entrer dans ma pensée de les blesser en quoi que ce soit dans leurs sentiments et leurs affec-

tions ? Mais voyons, franchement, à quoi les conquêtes de ces nations leur ont-elles servi ?

Est-ce que la Pologne a porté bonheur à la Russie ? Est-ce que l'Irlande a porté bonheur à l'Angleterre ? Est-ce que l'Italie a porté bonheur à l'Autriche ? Est-ce que nous n'avons pas tous lus dans une lettre célèbre écrite au nom de la France — la lettre de l'Empereur au sujet des événements de Syrie — que l'Algérie, jusqu'à présent, n'avait fait que prendre à la France « le plus pur de son sang et de son or » ? Est-ce que l'Espagne enfin, l'Espagne dans les États de laquelle le soleil ne se couchait jamais, n'est pas tombée, dans l'espace d'une vie d'homme, dans la pauvreté et dans l'abaissement le plus complet ; réduite, après avoir tenu pour ainsi dire le monde sous son sceptre et sous son glaive, à quelques vaisseaux désemparés pour marine, à quelques milliers d'hommes — des bandes plutôt que des soldats — pour armée ; sans industrie, sans agriculture, sans finances ; quoiqu'elle eût encore une partie de l'Amérique en sa puissance, au moins nominale, et quoiqu'elle eût pressuré cette riche contrée jusqu'à en faire disparaître la population presque entière ?

Elle aurait pu, cette malheureuse Amérique, par la culture et par le commerce, devenir pour l'Espagne une source merveilleuse de prospérité ; l'Espagne a cru, en la subjuguant, en l'asservissant, en la dévastant, en y portant l'implacable exploitation de l'esclavage, y trouver la puissance et la richesse sans travail : elle n'y a trouvé que la pauvreté et la ruine ! Elle commence enfin à le comprendre aujourd'hui ; et nous avons entendu, il y a peu d'années, un des hommes les plus distingués de la Péninsule proclamer, dans les termes les plus énergiques, devant le Parlement de son pays, que c'était l'Amérique qui avait perdu la puissance espagnole.

Et à supposer qu'il en pût être autrement, d'ailleurs, est-ce que la grandeur, je dis la vraie grandeur, pour un peuple, peut consister à dominer les autres ? Est-ce que la richesse, la vraie richesse, est celle qu'on obtient en pressurant le travail des autres, en levant sur eux des tributs par la force, à travers leurs malédictions perpétuelles et au prix d'inquiétudes chaque jour renaissantes ?

Non, la vraie richesse, c'est celle que l'on crée et que l'on mérite. La vraie grandeur, c'est celle que l'on se fait à soi-même par sa dignité et par ses vertus.

Ce qui fait les grandes nations, savez-vous ce que c'est ? Ce ne sont pas quelques explosions tumultueuses qui étonnent un moment le monde et bientôt le soulèvent ; ce sont les œuvres que ces nations accomplissent dans leur sein, pour elles-mêmes et par elles-mêmes. Une société est ce que la font les individus qui la composent ; et quand elle compte beaucoup d'hommes véritablement dignes de ce nom, d'hommes qui travaillent, qui produisent, qui s'enrichissent, qui se moralisent, qui s'élèvent et s'illustrent de tous côtés par l'industrie, par la science, par la littérature, par les arts ; alors, étant formée d'éléments réellement grands à divers degrés, elle est et elle peut se dire, sans crainte de se tromper, une grande nation.

On l'a dit, Messieurs, on l'a dit avec raison ; c'est là la grande œuvre, la grande croisade de notre temps, la croisade pacifique, la croisade de la paix. Ce n'est plus avec l'épée, c'est contre l'épée qu'il faut se lever ; c'est contre l'épée qu'il faut pousser ce cri qui entraînait jadis l'Europe tout entière hors de chez elle, et qui, aujourd'hui, la rassiéra sur elle-même : *Dieu le veut.*

Oui, Dieu le veut, et l'histoire, quoi qu'on en dise, atteste que telle est bien la loi du progrès. L'humanité, redisons-le à ceux qui croient que rien ne peut changer, a commencé par se déchirer jusque dans les derniers de ses membres ; elle forme aujourd'hui de grandes et vastes communautés au sein desquelles l'ordre est habituel au moins ; elle finira, suivant sa destinée, par former une seule et même famille. Le monde sera un jour, il sera bientôt, si nous savons le vouloir, cette belle et large table de famille que prédisait, il y a plus de quatorze siècles, en termes si magnifiques, le plus grand des orateurs de l'Église d'Orient, saint Jean Chrysostome, alors qu'il montrait les hommes, comme des enfants sous les yeux du Père commun, se passant de main en main à la ronde tous les dons répandus, avec la diversité des climats et des terrains, sur les points les plus différents du globe.

Voilà l'idéal, Messieurs, l'idéal qui peut, qui doit se réaliser, qui déjà a commencé à se réaliser. Voilà ce que verront nos enfants ; voilà, si je puis employer cette image, l'arbre sous lequel, plus heureux que nous, ils se repo-

seront un jour. Cet arbre, quelques efforts que nous puissions faire, nous n'en verrons, sachons-le bien, ni les dernières fleurs, ni les derniers fruits, mais nous en pouvons voir au moins la première verdure ; car il est, sachons-le bien aussi, déjà planté et enraciné à l'heure où nous parlons. À nous d'en assurer et d'en hâter la croissance par nos efforts ; à nous de le transmettre, à ceux qui nous suivront, plus affermi et plus prospère ; à nous de redire enfin, pour leur bonheur, pour le nôtre, pour notre honneur surtout, en appliquant aux besoins nouveaux de notre âge le vieux cri des âges précédents : *Dieu le veut ! Dieu le veut !* et nous le ferons. » (Passy, 1867)

Il aurait été déraisonnable de ne pas citer ce discours, malgré la nécessité de n'en fournir qu'un extrait, et malgré la longueur, cependant, de cet extrait, tant il est représentatif de l'état où était arrivée l'économie politique libérale en ce qui concerne la question de la guerre et de la paix.

Un autre grand pacifiste : Gustave de Molinari

En abordant Gustave de Molinari, nous faisons face à un auteur pour qui la question de la paix et de la guerre fut centrale pendant les quelques soixante années que dura sa carrière d'économiste. Dans ses premiers écrits, déjà, on décèle l'intuition pacifiste. Ainsi, dans ses *Études économiques* de 1846, on peut lire : « La guerre, en cessant d'être la sauvegarde de la civilisation, a cessé d'avoir sa raison d'être. » (Molinari, 1846, p.25)

Pour Molinari, c'est dans l'histoire des sociétés humaines que l'on peut trouver l'explication du fait que la guerre soit devenue funeste pour toutes les nations. Les conquêtes de temps passées pouvaient encore apporter un profit à la nation qui les entreprenait, mais il n'en est plus de même aujourd'hui. « L'histoire de toutes les guerres qui ont eu lieu entre les peuples civilisés, depuis plusieurs siècles, atteste que les profits en ont progressivement diminué, tandis que

les frais en ont, non moins progressivement, augmenté, et finalement, que toute guerre qui met aux prises des membres de la communauté civilisée, coûte aujourd'hui à la nation victorieuse plus qu'elle ne peut lui rapporter. » (Molinari, 1888, p.126)

La guerre, dans l'esprit de Molinari, ne peut donc que ruiner le perdant et le vainqueur, et la paix semble ainsi s'accorder à l'intérêt de toutes les nations. Et en effet, « les nations sont intéressées à communiquer librement entre elles pour croître en richesses et en puissance ; elles le sont plus encore à vivre en paix les unes avec les autres. » (Molinari, 1889, p.260)

Dans plusieurs de ses livres, dont *Grandeur et décadence de la guerre* (1898), Molinari montre que si la guerre a pu sembler avantageuse à de larges couches de la population, parce qu'elle augmentait le territoire ou constituait une réponse aux agressions extérieures, elle a désormais tout à fait cessé de l'être. Elle n'est désormais plus que le souhait d'une minuscule classe de militaires de carrière et du personnel gouvernemental.

Molinari doit cependant répondre à la question inlassablement soulevée et traitée par ses prédécesseurs : comment permettre l'instauration, le développement et le maintien de la paix ? À cette question, l'économiste d'origine belge apporte des réponses précises, d'une grande modernité. Il appelle d'abord de ses vœux l'établissement d'une union entre les pays européens, qui permette de mettre un terme aux rivalités nationales dont a tant souffert le continent. Mais sa solution, c'est surtout la création d'une instance internationale pour l'évitement et, le cas échéant, la résolution des conflits à l'échelle mondiale.

Cette instance, il la décrit avec grand soin dans un livre, *Projet d'Association pour l'établissement d'une Ligue des neutres* (1887). Il souhaite d'abord qu'elle soit mondiale, car les conflits le sont. Il fait ensuite observer qu'elle se devra d'être

elle-même munie d'un corps armé, qui puisse non seulement dissuader les nations d'entrer en guerre avec leurs voisins, mais également de protéger lesdits voisins contre une quelconque agression.

« Cette intervention d'un pouvoir pacificateur, écrit-il, disposant d'une force égale, sinon supérieure à celle de la plus grande puissance militaire du continent, et secondé moralement par l'opinion universelle, ne guérirait-elle point les États les plus belliqueux de la tentation de troubler désormais la paix du monde ? » (Molinari, 1887, p.437)

Derrière cette armée d'une ligue internationale, nous voyons bien entendu les prémisses de ce qui est devenu les casques bleus, sous l'égide de l'ONU, créée en 1945. Si les modalités sont différentes, l'intention, elle, est la même.

Dans ce *Projet*, Molinari ajoute également l'idée d'un tribunal international et d'autres propositions qui ne virent une application que plus d'un demi-siècle plus tard. Par ces exemples, nous sentons comment Molinari fut à l'avant-garde du mouvement pacifiste, comme Frédéric Passy le fut à son époque, ou certains physiocrates au cours de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle.

Ce pacifisme, et plus encore la vigueur avec laquelle il était exprimé et défendu, était en parfaite cohérence avec la tradition libérale dans laquelle Molinari, en tant qu'économiste, en tant qu'intellectuel même, avait soin de s'inscrire. Fait significatif de cette cohérence, lui, le dernier grand représentant du libéralisme français en matière d'économie politique, dira de son dernier livre, *Ultima Verba*, paru en 1911 : « Il concerne tout ce qui a rempli ma vie : la liberté des échanges et la paix. »

CONCLUSION :
LA PAIX EST-ELLE
UNE VERTU FRANÇAISE ?

*« L'économie politique est la science
par excellence de la paix. »*
— Horace Say

Si nous étudions en détail les écrits des économistes du passé relatifs à la question de la guerre et de la paix, c'est une évidence que la France a le plus contribué au camp des pacifistes, et le cas de Frédéric Passy, premier Prix Nobel de la Paix, n'en est qu'une illustration.

En France même, nous pourrions trouver des arguments en faveur de cette idée que le pacifisme fait partie intégrante du patrimoine intellectuel français. Par exemple, à l'époque où la défense de la paix fut la plus vive dans le rang des économistes français, le peu d'auteurs qui exprimèrent des positions moins enthousiastes furent en grande majorité d'origine étrangère : Pellegrino Rossi (1787-1848, professeur d'économie politique au Collège de France, né en Italie), ou Antoine-Elisée Cherbuliez (1797-1869, professeur d'économie d'origine suisse).

Néanmoins, de tels cas ne sont pas décisifs pour nous permettre de trancher la question, car le cas d'autres modérés d'origine française (comme Henri Baudrillart ou Michel Chevalier), ou d'ardents pacifistes d'origine étrangère (l'exemple emblématique est le belge Molinari), viennent contrer l'essai de généralisation.

Peut-être que, malgré tous nos efforts, nous ne pourrions affirmer ou infirmer l'idée selon laquelle la paix serait une

vertu faisant partie, en quelque sorte, du patrimoine intellectuel de la France.

Cependant, être empêché de fournir une telle conclusion n'est pas, dans l'optique de ce livre, qu'un faible échec. Plus décisive pour notre compréhension de l'histoire intellectuelle du pacifisme et de la science économique était l'explication de la relation très étroite qu'ont entretenue, d'un côté, le mercantilisme et le protectionnisme avec le bellicisme, et d'un autre côté l'économie politique libérale avec le pacifisme.

Bibliographie

- Barbon, N., *A Discourse of Trade*, 1690
- Bastiat, F., *Cobden et la ligue, ou l'agitation anglaise pour la liberté des échanges*, Paris, 1845
- Bastiat, F., *Correspondance*, Paris, 1862
- Bastiat, F., *Harmonies économiques*, Paris, 1850
- Bastiat, F., *Paix et liberté, ou le budget républicain*, 1849
- Bastiat, F., *Sophismes*, Paris, 1846
- Bentham, J., *Principles of international law*, 1786-1789
- Bodin, J., *Les six livres de la république*, 1576
- Bodin, J., *Réponse au paradoxe de Malestroit*, 1568
- Boisguilbert, P. de, *Détail de la France*, 1695, réédition Eugène Daire
- Boisguilbert, P. de, *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains*, 1707, réédition Eugène Daire, *Collection des principaux économistes*, t.1, Économistes financiers du XVIIIème siècle, Paris, 1843
- Bona, R., *Essai sur le mercantilisme en Espagne au XVIIIème siècle*, Bordeaux, 1911
- Child, J., *A new Discourse of Trade*, 1690
- Cobden, R., *Speeches on Questions of Public Policy*, t.1, Londres, 1870
- Colbert, *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par Pierre Clément, Paris, 8 tomes, 1861-1882
- D'Argenson, « Lettre au sujet de la dissertation sur le commerce de M. le marquis Belloni », *Journal oeconomique*, avril 1751
- D'Argenson, *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, 1764
- D'Argenson, *Mémoires pour le testament de S. Em. le cardinal de Fleury*, 1738
- Dupont de Nemours, P.-S., *De l'exportation et de l'importation des grains*, 1764
- Dupont de Nemours, P.-S., Déclaration de Dupont au Conseil des Anciens (séance du 4 floréal an IV). *Moniteur universel* du 28 avril 1796, n°219, 1796
- Dupont de Nemours, P.-S., *Projet de décret proposé à l'Assemblée Nationale par Dupont de Nemours le 19 mai 1790*, 1790
- Dutot, N., *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*, 1738
- Hume, D., *Essays moral, political and literary*, part II, 1752
- Mazan, J. de, *Les doctrines économiques de Colbert*, Th. Aix-Marseille, 1900
- Mercier de la Rivière, P.-P., *L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767

- Mercier de la Rivière, P.-P., *Lettre sur les économistes*, 1792
- Mill, J., article « Colony », *Encyclopaedia Britannica*, 1824
- Mill, J., *Commerce Defended. An Answer to the Arguments by which Mr. Spence, Mr. Cobbett, and Others, have attempted to Prove that Commerce is not a source of National Wealth*, 1808
- Molinari, G. de, art. « Nations », p.260 du *Dictionnaire de l'économie politique*, t.2, 1889
- Molinari, G. de, *Comment se résoudra la question sociale ?*, 1888
- Molinari, G. de, *Études économiques*, Paris, 1846,
- Molinari, G. de, *Projet d'Association pour l'établissement d'une Ligue des neutres*, 1887
- Moncada, S. de, *Ocho discursos*, Madrid, 1619
- Montchrétien, A. de, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615, réédition Funk-Brentano, Paris, 1889
- Montesquieu, Ch-L. de, *De l'esprit des lois*, 1748
- Mun, T., *England's Treasure by Foreign Trade*, 1621
- North, D., *Discourses upon Trade*, 1691
- Passy, F. *Leçons d'économie politique*, Paris, 1861
- Passy, F., « La Paix et la Guerre », conférence faite à l'École de médecine de Paris, le 21 mai 1867 ; édition Guillaumin, Paris, 1867
- Passy, F., *La question de la paix*, Paris, 1894
- Quesnay, F., article « Grains », *Encyclopédie*, 1757a
- Quesnay, F., *Du Commerce*, 1766
- Quesnay, F., *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, 1757b
- Roubaud, P.-J.-A., *Représentations aux magistrats contenant l'exposition raisonnée des faits relatifs à la liberté du commerce des grains, etc.*, 1769
- Rousseau, *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, 1761
- Saint Laurent, J. B. de, *Les idées monétaires et commerciales de Jean Bodin*, Bordeaux, 1907
- Saint-Pierre, abbé de, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Utrecht, 2 vol., 1713
- Say, J.-B., *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, 1840
- Say, J.-B., *Traité d'économie politique*, 6ème édition, Paris, 1841
- Sismondi, J. de, *Nouveaux principes d'économie politique*, t.II, 1819
- Smith, A., *An inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, 1776
- Sully, *Mémoires des sages et royales oeconomies d'Estats*, 1638
- Temple, W., *Œuvres mêlées*, 1ère partie, Utrecht, 1693, pp.35-36
- Vauban, *Écrits économiques de Vauban*, Institut Coppet, Paris, 2014
- Vauban, *Oisivetés*, Paris, 3 volumes, 1843-1845
- Verri, P., *Gli elementi del commercio*, Milan, 1760

TABLE

Introduction	p.5
Partie 1 – Par la guerre ou par la paix	p.7
1/ L’avis des précurseurs (1570-1700)	p.7
2/ Les précurseurs des Physiocrates	p.20
Partie 2 – Pacifisme et cosmopolitisme des Physiocrates	p.25
Partie 3 – « Paix et liberté » : l’idéal pacifiste des disciples de J.-B. Say	p.37
Conclusion – La paix est-elle une vertu française ?	p.51
Bibliographie	p.55

